

–COMMUNIQUÉ DE PRESSE–



Le 17 novembre 2015,

Semaine spéciale « seconde partie de carrière » du 23 au 29 novembre : des animations éditoriales sur Apec.fr et des soirées networking

Du 23 au 29 novembre l'Apec donne rendez-vous aux cadres pour répondre aux questions qu'ils se posent sur leur seconde partie de carrière : Comment faire de ses expériences professionnelles un atout ? Quels leviers actionner pour rebooster sa carrière ? Comment évoluer au sein de son entreprise ou à l'externe après 20 ou 25 ans de vie professionnelle ? Au programme : chat, soirées networking et animations éditoriales sur Apec.fr.

Le 23 novembre à 12h00, les cadres auront la possibilité de poser leurs questions sur Apec.fr à Thomas Baligand, consultant. Il apportera des conseils en direct lors d'un chat intitulé *Faire de son expérience un atout ? Oui c'est possible !* Pour y participer, les internautes peuvent s'inscrire dès à présent via le lien : <http://bit.ly/1QMiAoc>.

Par ailleurs, des soirées networking intitulées *"Seconde partie de carrière : Comment faire de ses expériences professionnelles un atout ?"* seront organisées en partenariat avec l'Express les 24 et 26 novembre prochain. Les cadres se réuniront dans 8 villes pour échanger et partager leurs expériences mais aussi bénéficier des conseils de consultants Apec.

Enfin, tout au long de la semaine, les cadres pourront découvrir sur Apec.fr des vidéos, billets de blog et infographie avec des conseils autour des problématiques clés telles que : *Doit-on forcément réfléchir à sa seconde partie de carrière ? Comment valoriser son expérience auprès des recruteurs et faire valoir sa formation ? Comment faire de son statut de senior un atout ? Comment valoriser des compétences acquises en dehors du contexte professionnel ?* Des exemples de reconversions réussies seront également diffusés.

Pour découvrir le programme complet :

<https://cadres.apec.fr/Emploi/Ma-carriere/Tous-nos-conseils/Evolution-professionnelle/tous-nos-conseils-pour-piloter-votre-seconde-partie-de-carriere>



Copyright : © CEDRIC HELSLY

A propos de l'Apec : L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché, des métiers et des secteurs. Avec la réforme de la formation professionnelle, l'Apec est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Évolution Professionnelle. L'Apec est présente partout en France avec 15 délégations territoriales et 44 centres. En 2014, un cadre sur 3 et 8 jeunes sur 10 ont fait appel à l'Apec et 33 000 entreprises ont utilisé les services de l'Apec. Avec plus de 900 collaborateurs, dont plus de 500 consultants, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises. En savoir plus sur les services : apec.fr.

CONTACT(S) PRESSE : CARINE NAGOT- PAULINA CIUCKA - TEL : 01 40 52 20 29 @APECINFOPRESSE